

POLITIQUE DE PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS

Notre objectif prioritaire est le développement de nos activités commerciales et industrielles de façon durable et dans le respect de la règlementation.

L'évolution réglementaire et les exigences de plus en plus pointues de nos clients et des parties prenantes, nous conduisent à adapter en permanence nos Projets, notre Système de Management et notre démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, en accord avec la Politique, les Valeurs et la Stratégie du Groupe CRISTAL UNION.

Dans ce contexte, en s'appuyant sur notre Système de Gestion de la Sécurité, nous nous engageons à :

- 1. Responsabiliser le personnel en maintenant et développant ses compétences par la formation, la sensibilisation et en y associant les sous-traitants.
- 2. Identifier et évaluer les risques majeurs par la mise en œuvre de méthodes probabilistes et par des revues de conformité règlementaire.
- Maîtriser les procédés et leur exploitation en s'appuyant sur les meilleures pratiques.
 Prendre en compte le vieillissement des installations et les équipements sous pression dans nos plans de maintenance.
- 4. Analyser et prendre en compte les risques pour toute création ou modification d'installations. Maintenir notre capacité à établir l'état des stocks en cas de pertes des utilités.
- 5. Identifier les situations d'urgence prévisibles et mettre en place l'organisation et les moyens pour y faire face notamment au travers de notre plan d'organisation interne (POI).

Tenir compte des situations en heures non ouvrées.

Tester et réévaluer l'organisation et les moyens au travers d'exercices.

- 6. Analyser les accidents, incidents, suivre les indicateurs pertinents pour définir et mettre en place les actions correctives.
- 7. Communiquer, à l'intérieur de l'entreprise et aux tiers, cette politique et les évolutions en matière de prévention des accidents majeurs.

Je m'engage à fournir les moyens nécessaires à la prévention des Accidents Majeurs et je confie la mise en œuvre de cette politique au responsable Qualité/Sécurité/Environnement.

Buchères, le 04 avril 2024

Eric CALVET
Directeur des Opérations